

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 juillet 2015 / 18 H 30

Conseillers municipaux excusés : F. LEROUX ; E. AUBRY

Compte rendu du PV du 12.05.2015 : remarque de Flavien SINGERLE :

La note d'honoraires liée à la réalisation du rétablissement des limites foncières sur la parcelle « Fontaine Claudon Munier » (emprise foncière du projet d'installation d'une centrale photovoltaïque) sera payée exclusivement par la SCEA des Etangs. En aucun cas la commune n'intervient. Confirmation par le maire : la facture émanant des géomètres-experts sera envoyée à la SCEA

Subventions 2015 aux associations locales.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents octroie les subventions et participations financières suivantes :

✚ Association Sportive de RECHICOURT LE CHATEAU 600,00€

Le bilan financier pour la saison sportive 2014/2015 est présenté aux conseillers municipaux.

✚ Association « LE LIVRE & L'IMAGE » (bibliothèque municipale) 585,00€

✚ LA PREVENTION ROUTIERE 50,00€

Participation « camp Ado 2015 »

Comme l'année dernière, le Centre Communal d'Action Sociale délibèrera sur ce point. Les conseillers municipaux, à l'unanimité, soutiennent l'action collective menée par les foyers ruraux du secteur sud Saulnois et donnent un accord de principe sur cette participation financière dont le montant sera fixé en fonction du nombre de participants Réchicourtois. (voir Fabrice Leroux).

Convention de partenariat Commune/Communauté de Communes dans le cadre de la mise à disposition du personnel communal pour l'entretien de la station d'épuration.

Il est admis que la Communauté de Communes du Pays des Etangs reverse à la commune de Réchicourt le Château 7000,00€ annuellement, au titre de participation financière aux charges de personnel (affectation du personnel communal à la station d'épuration)

L'accord entre les deux structures interviendra par voie de convention. (unique pour l'ensemble des communes membres de l'intercommunalité). Elle sera présentée, pour approbation, aux conseillers municipaux lors de leur prochaine réunion.

Convention à conclure avec VNF : travaux de réfection de la Route de l'Ecluse en 2016.

Le conseil municipal approuve les termes de la convention à mettre en place avec VNF et autorise le maire à la signer.

Motion de soutien pour le centre hospitalier de Lorquin

Comme l'en fait d'autres communes, le conseil municipal adopte à l'unanimité une motion de soutien à la pérennité du CHS de Lorquin et ce aux fins de maintenir la proximité du tissu hospitalier.

Un soutien particulier est apporté aux salariés du site et de manière générale à l'emploi en Moselle sud.

Projet « La réforme territoriale » : Loi NOTRe

Les conseillers municipaux sont informés que le Parlement a adopté définitivement, jeudi 16 juillet, le projet de loi portant sur la « nouvelle organisation territoriale de la République » : Loi NOTRe.

La loi NOTRe fixe les compétences respectives des régions, des départements, des intercommunalités et des communes.

Compte rendu de commissions

- TOURISME : Marie MEREL rend compte de la réunion du 28.04. (document en annexe)
- TRAVAUX : Stéphane ERMANN fait un point sur les travaux dans la commune :

Ecole : aménagement d'une mare, protection par un portail, grillage. Les travaux de réfection de l'espace sanitaire, la rénovation du portail d'accès au groupe scolaire sont en cours.

Bâtiment CCAS : Pose des volets terminée ; remise à neuf de l'installation électrique et rénovation des pièces en cours.

Poteau incendie : implantation d'un poteau incendie route de Foulcrey lieudit « Au Haguenard ».

Parking gîte : 2 places de stationnement sont matérialisées devant chez Madame Madeleine MARCHAL. Il est possible que cet emplacement de stationnement soit modifié (éventuel achat d'une partie de son jardin, mitoyen du gîte)

Voirie : suite aux travaux « impasse du Lotissement » : penser à limiter le tonnage pour les véhicules empruntant le chemin et aménager l'accès pour le passage d'un fauteuil handicapé. (Vérifier réglementation).

Les travaux de réfection du mur mitoyen, rue du château, commencent le 31.08.2015.

Lancer les travaux de débroussaillage du chemin dit « de la Maladrie » (Odon thierry) 1 devis de 1344,00€ est proposé.

Aménagement à la cité : Les places de stationnement sont délimitées. Projet d'installation d'une aire de jeux destinée à de jeunes enfants. Mise en place d'une table, lieudit : aux 3 chênes.

Journée du bénévolat.

- ✚ Fixée à la date du samedi 19 septembre 2015. En amont prévoir une réunion pour organiser l'évènement : Programme de travaux, distribution des tâches, inventaire du matériel, outillage et équipement.

Commission FLASH INFOS (KG, St. ERMANN, JCI. SANDONATO, M. MEREL). **ARRETER UNE DATE** Le FLASH INFOS de juillet annoncera les événements locaux et les manifestations des associations, fera appel à candidatures pour la journée du bénévolat, rappellera les projets, comme ceux proposés par la commission « tourisme » jus de pomme par exemple... Par le biais du FLASH INFOS sensibiliser les habitants (notamment ceux de la cité) sur la réglementation à respecter lorsque l'on détient un élevage de volailles (trouble pour le voisinage, répétition du bruit, cri des animaux). Inviter les jeunes atteignant l'âge de 16 ans à faire la démarche auprès de la mairie pour l'inscription sur les listes de recensement.

Concours des Maisons Fleuries 2015 : Réchicourt se déplace à Maizières les Vic le 20 juillet et Lagarde vient à Réchicourt ce même 20 juillet.

TARIFS GITE 2016

Instauration d'une formule midweek, : mardi, mercredi, jeudi :	200,00€
Hors période vacances scolaires : la semaine :	320,00€ (au lieu de 300,00)
Période vacances scolaires : la semaine	390,00€ (au lieu de 370,00)
Week-end : (2 nuits)	180,00€ (au lieu de 160,00)

Les tarifs étaient inchangés depuis 2008 ; date de mise en service du gîte.

Une réunion du CM est prévue semaine 36.

Ampliations aux CM le 18.07.15

G. KELLE

